



Le rôle du bois-énergie dans les actions de mobilisation complémentaire en foret

Rémi GROVEL, Gérant

FORET ENERGIE RESSOURCES (FER)



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Les travaux et retours d'expériences au sein de la
commission Approvisionnement du CIBE

*les actions de mobilisation
complémentaire de bois en forêt*

Colloque du CIBE – Reims – 1^{er} Octobre 2014

Rémi Grovel



FORÊT
ÉNERGIE
RESSOURCES

Commission
Approvisionnement et
Biocombustibles



Qu'est-ce que le bois supplémentaire ?

Définition à dimension variable, car devant tenir compte des contextes forestiers régionaux, des types de peuplements, des modes de gestion et des usages :

- Bois ne venant pas en concurrence avec les usages actuels → notamment bois non mobilisé actuellement, non accessible pour des raisons économiques (prix, absence débouché), sociales (morcellement, consentement propriétaire) ou logistiques
 - Bois + issu d'un schéma de récolte et de sylviculture permettant une mobilisation de bois supplémentaire par rapport à une sylviculture actuelle (choix sylvicoles)
-

2013: Poursuite du retour d'expériences sur la mobilisation de biomasse forestière pour l'énergie (1)

- Communication / animation **vers les propriétaires forestiers** pour la mobilisation de biomasse forestière :
 - Identification des propriétaires sur zone ciblée (PDM) et animation/mobilisation des propriétaires pour une restructuration foncière (CRPF Lorraine)
 - Application d'itinéraires sylvicoles différenciés pour mobiliser du « bois supplémentaire »: une organisation unique interfilière et collaborative entre acteurs (cf CRPF Aquitaine)
 - Favoriser la relation élus (communes) – propriétaires forestiers

- Communication / animation **vers les entreprises forestières**: améliorer les liens entre propriétaires forestiers et exploitants (Atlanbois, CRPF)
 - Faciliter l'accès aux données cadastrales pour la recherche de propriétaire en vue de massifier les coupes et valoriser les bois des petites parcelles
 - plateforme d'échanges de données économiques et cartographiques pour la mobilisation de la ressource en forêt privée (PPMBA)

- Mobilisation des bois des **forêts non gérées ou en déshérence**
 - procédure de mobilisation « des biens vacants et sans maître » (Herbignac)

2013: Poursuite du retour d'expériences sur la mobilisation de biomasse forestière pour l'énergie (2)

- **Soutien aux schémas sylvicoles productifs et renouvelables**, et à la mobilisation des différents compartiments et catégories de bois
 - **fonds d'investissement ou fonds de mobilisation biomasse** → notion de co-investissement sur des objectifs de prospection, mise en gestion, tri des bois par qualité, renouvellement/conversion des peuplements

 - **Aide à l'équipement et aux infrastructures** (exploitation, déchiquetage, desserte, place de dépôts, stockage, plateformes)
 - Création de réseau de places de dépôt-relais mutualisés BO/BI/BE
 - Mécanismes de financement des stocks, plateformes et dessertes: fonds d'investissement, co-investissement, fonds de garantie,...

 - **Soutien aux entreprises forestières** (prêt et lignes de crédit pour fonds de roulement-trésorerie, subv investissement équipement selon marché)

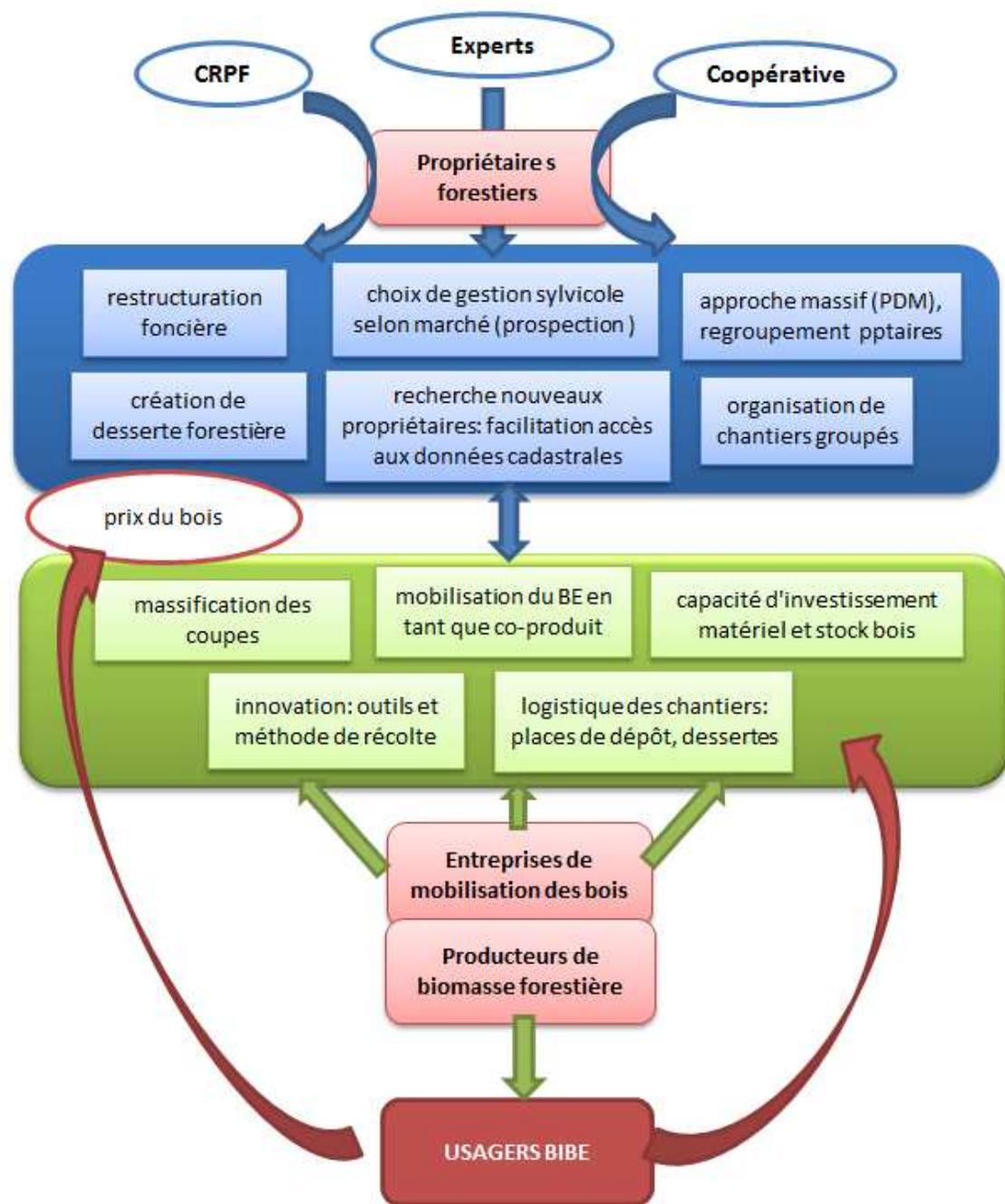
 - **Fiscalité** (amont → fiscalité incitative à la gestion forestière)
-

Éléments clés d'une démarche d'animation-mobilisation auprès des propriétaires forestiers

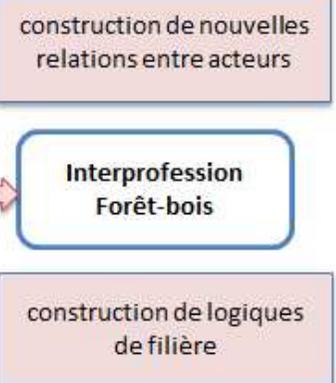
- Une animation ciblée sur une zone prioritaire
 - Une communication via le cadastre forestier (mais pas seulement) et une approche globale filière (mise en relation des différents acteurs maillons de la chaîne)
 - La mise en place de structure de gestion pérenne qui s'autofinance (d'où l'importance de la zone cible et du projet sylvicole possible)
 - L'existence d'infrastructures suffisante de desserte et places de stockage
-

Bilan et constats

- Initiatives dispersées et insuffisantes au regard des enjeux de mobilisation de bois supplémentaire
- ... avec trop souvent des logiques sectorielles de chapelles (propriétaires-sylviculteurs, CRPF, coopératives, exploitants-scieurs, interprofessions, mais aussi énergéticiens, tritrateurs...)
- ... qui induisent des comportements corporatistes de recherche d'intérêt, de confidentialité, de défiance et de faible partenariat des actions et initiatives → donc moins d'impact
- Nécessité de tenir compte de la variabilité des contextes régionaux
- Manque d'initiatives collectives dans la filière: or, on ne sortira durablement plus de BE que si:
 - **On sort + de BO/BI (approche globale des marchés)**
 - **On partage les expériences et on mutualise les moyens quels que soient les marchés visés → nécessité de nouvelles relations entre les acteurs de la filière forêt-bois**
 - **On investit de l'amont à l'aval, y compris dans le renouvellement des peuplements**



pôle « propriétaire forestier et son gestionnaire »



pôle « entreprise de mobilisation et transformation des bois »

Rejoignez-nous et retrouvez tous ces travaux
sur le site

www.cibe.fr

Merci pour votre attention



Comité Interprofessionnel du Bois-Energie
E-mail : contact@cibe.fr - Tel: 09 53 58 82 65